

Formation à l'autonomie technologique paysanne - Initiation au travail du métal

Objectifs de la formation

Savoir souder, découper et percer le métal

Enjeux

Permettre aux exploitants d'avoir les connaissances et les capacités nécessaires à l'entretien de leurs machines, favorisant ainsi leur autonomie technique et financière

Pré-requis

Aucun pré-requis

Déroulé

JOUR 1 : Savoir identifier les différents outils et connaître les principales règles de sécurité - Acquérir des bases en lecture de plans - Apprendre à tracer, découper et percer

JOUR 2 : Acquérir les méthodes de soudage, taraudage et affûtage

JOUR 3 : Acquérir les méthodes de montage et d'assemblage - Réglementation liée à l'autoconstruction - Entretien et stockage du matériel

Méthode pédagogique : Présentation théorique puis démonstration des différentes techniques puis exercices d'initiation en binôme et en individuel

En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire.

Dates, lieux et intervenants

19 oct 2020 Les Moulinages : Avenue Paul Teisserenc
08:30 - 17:30 (8hrs) 34700 LODEVE

20 oct 2020 Les Moulinages : Avenue Paul Teisserenc
08:30 - 17:30 (8hrs) 34700 LODEVE

21 oct 2020 Les Moulinages : Avenue Paul Teisserenc
08:30 - 17:30 (8hrs) 34700 LODEVE

Jean-Pierre Comte, technicien formateur de l'Atelier Paysan - Intervenant en formation sur la thématique de la construction de machines et le travail du métal

Jean-Pierre Comte, technicien formateur de l'Atelier Paysan - Intervenant en formation sur la thématique de la construction de machines et le travail du métal

Jean-Pierre Comte, technicien formateur de l'Atelier Paysan - Intervenant en formation sur la thématique de la construction de machines et le travail du métal

Partenaire(s)



Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires



Durée de la formation 3 jour(s)
Date limite d'inscription 12/10/2020

Tarifs

Coût de la formation : 648€. Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA (dans la limite de l'enveloppe disponible). Non éligible VIVEA, nous contacter.

Plus de renseignements

Responsable de formation Cécilia Darbouret
adearlr.formation@gmail.com
ADEAR Languedoc Roussillon
Mas de Saporta - Maison des Agriculteurs
34875
LATTES cedex
Tel. 04.67.06.23.67